

[View this email in your browser](#)



Communiqué de presse du Parti socialiste fribourgeois vendredi 3 mars 2023

Budget 2023 de l'HFR: Le Conseil d'Etat doit enfin prendre ses responsabilités !

Le Parti socialiste fribourgeois (PSF) a pris connaissance du budget 2023 de l'Hôpital fribourgeois (HFR) et de la perte de 27,9 millions de francs que celui-ci prévoit. Le Conseil d'Etat se doit de réagir en augmentant sa participation au budget du HFR pour compenser les effets de l'inflation ainsi qu'en prenant des mesures rapides pour soutenir le personnel hospitalier.

La situation financière de l'HFR met avant tout en lumière le manque de financement chronique de l'hôpital par le Conseil d'Etat. A de multiples reprises, ce dernier a souhaité témoigner de son engagement vis-à-vis de l'HFR, le soutien concret se fait lui toujours attendre. Le PSF est heureux de constater que l'HFR a fait sa part de travail : sans les coûts liés à l'inflation, le budget serait proche de l'équilibre. Le PSF attend donc du Conseil d'Etat qu'il fasse de même :

- Les **surcoûts liés à l'inflation** sont massifs et ne sont pas couverts par les tarifs. Le PSF demande que le Conseil d'Etat couvre ces surcoûts.
- Les **prestations d'intérêt général** (PIG) stagnent en effet depuis une décennie. Pour le PSF, les PIG doivent couvrir les besoins de la population fribourgeoise, comme le prévoit la loi. Ce n'est pas le cas maintenant. Elles doivent donc être revues à la hausse.
- Dans son communiqué de presse du jour, le HFR indique également que les conséquences financières des patient·e·s qui, faute de lit à disposition en EMS, restent hospitalisé·e·s au HFR se chiffrent à près de 10 millions de francs pour l'année 2022. Cette **perte de recettes liées au manque de places en EMS** doit également être compensée. Une solution serait de recourir à une participation accrue des collectivités qui n'ont pas prévu suffisamment de lits ces dernières années.

Surtout, après une pandémie éreintante et en pleine pénurie de personnel soignant, le PSF demande au Conseil d'Etat de soutenir le personnel hospitalier en le rémunérant correctement. A ce titre, des augmentations salariales, en adéquation avec les fonctions revêtues, sont une nécessité.

« Le personnel soignant est vital pour le canton de Fribourg, et son travail doit non seulement être reconnu, mais aussi rémunéré à sa juste valeur. »

Marie Levrat
Députée

« Il est temps que le Conseil d'Etat concrétise enfin son soutien pour un hôpital public de qualité, notamment en augmentant la rémunération des prestations d'intérêt général. »

Elias Moussa
Député

Pour plus d'information :

Marie Levrat (députée)
Tel. +41 79 382 71 40, Mail: marie.levrat@parl.fr.ch

Elias Moussa (député)
Tel. +41 79 339 44 84, Mail: elias.moussa@parl.fr.ch



Copyright © PS Fribourg All rights reserved.

Notre adresse postale est :
Parti socialiste fribourgeois
Route de la Fonderie 2
1700 Fribourg
Suisse